

PASSONS À L'ACTION !

Sur le territoire de la Communauté de Communes, les actions prioritaires sont la préservation des milieux herbeux (pelouses*, prairies, friches, buissons) et des secteurs non ou peu exploités.

Vous avez un projet pour la biodiversité ou pouvant l'impacter ? Contactez l'animateur Natura 2000 03.73.84.01.20 - 07.77.61.33.53

DES HERBIVORES AU SECOURS DES PELOUSES

Les pelouses*, les prairies et les friches sont des milieux très importants sur la commune de Morey-Saint-Denis. Il est primordial de préserver toutes les pelouses et les prairies identifiées sur le territoire, y compris celles de toutes petites tailles, et de poursuivre la gestion par pâturage des plus grandes unités.

GARDONS NOS VIEUX ARBRES ET PRÉSERVONS LES LISIÈRES

Au regard de la surface de forêts, il est important de mettre en place des îlots de « vieillissement ». Le maintien d'arbres de gros diamètre, abritant de nombreuses cavités, fissures ou blessures - depuis leur base jusqu'aux plus grosses branches de la canopée - est essentiel pour beaucoup d'insectes et d'oiseaux. Des îlots de vieillissement de quelques hectares favoriseront une forêt plus proche de son état naturel. Les coupes forestières de petite superficie et un entretien léger des sentiers sont

AVIS DE RECHERCHE

AVIS DE RECHERCHE

Le Daphné des Alpes est une plante des falaises calcaires. Bien que typique des exceptionnelles falaises de la Côte et de l'Arrière-Côte, cette championne de l'escalade n'est connue, sur le territoire, qu'entre Flagey-Echézeaux et Couchey. Soyez prudents pour la rechercher car elle peut être cachée dans des sites difficiles d'accès !



Pour transmettre des données ou les consulter : ccgevreynuits-obs.fr

PRÉSERVONS LA TRANQUILLITÉ DES FALAISES

La nidification du Faucon pèlerin qui fréquente les falaises est à prendre en considération, ainsi que de la présence de pelouses sèches* sensibles au piétinement des bords de falaises. Soyez attentifs, un Hibou Grand-Duc pourrait peut-être pousser son chant au crépuscule !

POUR ALLER PLUS LOIN DES MILIEUX ET DES ESPÈCES REMARQUABLES À PRÉSERVER

ICÔNE	MILIEUX	ESPÈCES
	Forêts de ravin à tilleuls et érables	Forêts de ravin à tilleuls et érables
	Prairies de fauche	Prairies de fauche
	Dalles rocheuses	Falaises et éboulis calcaires
	Champs avec plantes messicoles*	Champs avec plantes messicoles*
	Végétation des bords de cours d'eau	Végétation de hautes herbes bordant l'eau
	Forêts humides d'aulnes et de frênes	
	Pelouses sèches	
	Forêts fraîches à Primevère	Lisières sèches des forêts sur calcaire
	Forêts de chênes pubescents	Végétations arbustives à Buis et Genévrier
	Forêts de chênes des plateaux	
	Forêts de hêtres des plateaux	
	Forêts de hêtres de Plaine	
	Lisières forestières humides	



Forêts de ravin à tilleuls et érables © Pierre Juillard

MILIEUX	GROUPE D'ESPÈCES	NOM	STATUT DE PROTECTION	LISTE ROUGE* RÉGIONALE	DERNIÈRE OBSERVATION
MILIEUX HERBACÉS		Ophrys verticillata / Ophrys virescens Philippe, 1859		En danger	2018
		Anthyllide des montagnes / Anthyllis montana L., 1753	Régionale	Vulnérable	2002
		Renoncule à feuilles de graminée Ranunculus gramineus L., 1753		Vulnérable	2018
		Gnaphale dressé / Bombycilaena erecta (L.) Smoljan., 1955	Régionale	Préoccupation mineure	2016
		Inule des montagnes / Inula montana L., 1753	Régionale	Préoccupation mineure	2002
		Mercure / Arethusa arethusa (Denis & Schiffermüller, 1775)		Vulnérable	2016
	Sylvandre helvète / Hipparchia genava (Fruhstorfer, 1908)		Vulnérable	2014	
	Criquet de Barbarie / Calliptamus barbarus (O.G. Costa, 1836)		Vulnérable	2017	
	Criquet des jachères / Chorthippus mollis (Charpentier, 1825)		Vulnérable	2018	
FORÊT		Aconit tue loup / Aconitum lycoctonum L., 1753		Vulnérable	2010

LEXIQUE

Karst : Relief formé par les eaux qui coulent en souterrain, traversent et creusent les couches géologiques calcaires
Liste rouge : Liste qui définit l'état de santé d'une espèce animale ou végétale et le risque de disparition d'un territoire
Messicoles : Plante vivant uniquement dans les champs cultivés, et dépendantes de certaines pratiques agricoles
Pelouse : Désigne ici un type de végétation herbeuse sur des sols calcaires secs, généralement maintenue grâce au pâturage

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE !

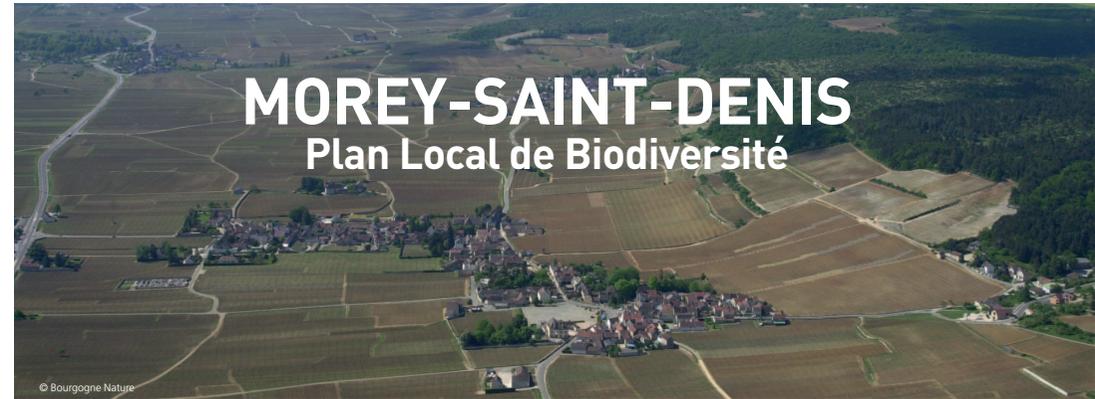
La Stratégie Intercommunale d'Engagements pour la Nature (SILENE) a pour objectif la prise en compte de la biodiversité sur le territoire de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et des 55 communes la composant. Ce travail contribue à l'élaboration des documents de planification et à l'intégration de la biodiversité dans tout projet. Pour toutes questions, ou pour obtenir les données précises de localisation des espèces et des milieux remarquables, vous pouvez nous contacter :

Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
 Direction de la Biodiversité et du Développement Durable
 3 rue Jean Moulin - BP 40029 - 21701 Nuits-Saint-Georges Cedex
 Tél : 07.77.61.67.69 - 03.80.51.01.70 - jean-christophe.weidmann@ccgevreynuits.com



avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)

Document réalisé par la Direction de la Biodiversité et du Développement Durable de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, avec la participation du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, de la Société d'Histoire Naturelle d'Aulun, du Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne, de l'Association Prouette Cacaohalle, de la Ligue pour la protection des Oiseaux de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire et de Bourgogne Nature. conception graphique : David Giraudon - Impression : Commpress



MOREY-SAINT-DENIS

Plan Local de Biodiversité

© Bourgogne Nature

Un relief marqué, un ensemble remarquable de pelouses* sèches, de vastes massifs forestiers tant sur le plateau qu'en Plaine



© CCGCNSG

Entre herbes rases et cailloux

Le plateau de Morey-Saint-Denis était auparavant dédié à l'élevage de petits troupeaux. Après son abandon à partir des années 1940, les pelouses sèches ont subi une importante reconquête par les arbustes et par les pins noirs. Grâce aux travaux de restauration menés depuis plus de vingt ans, et au retour du pâturage équin, vous pouvez admirer de nombreuses espèces rares de reptiles, de papillons, d'oiseaux et de plantes.

Un papillon menacé

Le Sylvandre helvète est un papillon des milieux chauds et secs que l'on rencontre dans les pelouses* rocailleuses. Il vole de mai à septembre et sa chenille se nourrit de graminées. Localisé en Bourgogne sur les reliefs calcaires, on le rencontre sur le territoire dans la Côte et l'Arrière-Côte. Un pâturage léger de ces milieux et la fauche tardive des bords de route assurent sa sauvegarde.



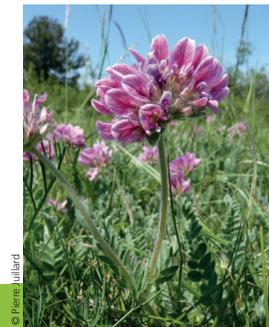
© Hectonichus

À RETENIR !

⊖ les pelouses* sèches un important témoin de l'élevage de petits troupeaux et un très grand nombre d'espèces rares pour la région. Elles ont fortement régressé depuis le XX^e siècle et sont aujourd'hui très menacées.

⊖ la forêt un vaste réservoir de biodiversité un vaste massif forestier, réservoir de biodiversité, et des bois de la plaine riches en gros arbres, assurant la protection de la qualité de l'eau

La commune fait partie du réseau Natura 2000.



© Pierre Juillard

Un petit accent du sud

L'Anthyllide des montagnes est un sous-arbrisseau tortueux et couché, aux feuilles très poilues et aux magnifiques fleurs roses, qui forme des tapis denses sur les corniches calcaires. C'est une plante des montagnes du Sud de l'Europe qui ne dépasse pas la Côte-d'Or vers le Nord. En montagne, elle est parfois récoltée pour ses propriétés médicinales. Protégée en Bourgogne, elle craint le piétinement des bords de falaises et mérite une attention particulière sur les belvédères surplombant les combes.

LES SITES REMARQUABLES DE MOREY-SAINT-DENIS

La commune de Morey-Saint-Denis, d'une superficie de 783 ha, s'étend sur 3 petites régions naturelles :

La Côte calcaire à l'Ouest comprend le vaste massif forestier de la Combe Ambin, le plateau de la Buère et les remarquables pelouses sèches du Ru de Vergy, surplombant la Combe de Morey bordée de falaises.

Au centre se trouve le vignoble du pied de Côte accueillant le village en son centre.

A l'Est s'étend la plaine agricole, comprenant champs cultivés, petits secteurs de prairies et de friches, et le massif forestier du Bois Baillard coupé par l'autoroute A31.

Le réseau hydrographique est formé de deux petits cours d'eau prenant leur source en pied de Côte, et s'écoulant en direction de la plaine pour se jeter dans la ruisseau de la Manssouze.

2 sites remarquables ont été identifiés sur le territoire de Morey-Saint-Denis. Ils regroupent les secteurs les plus importants de la commune, depuis les pelouses* sèches et les boisements de la Côte, faisant partie du site Natura 2000 des « Combes de la Côte dijonnaise », jusqu'aux forêts de plaine du Bois Baillard. Localisés aux extrémités du territoire communal, sur la Côte, ils excluent les champs cultivés et le vignoble, et rendent compte de la richesse de son patrimoine naturel. Entre ces réservoirs, les bandes herbeuses (haies, bords de routes, de champs et de vignes), les vastes boisements ou les bois isolés et les friches sont très importants pour les cycles de vie des espèces.



© Kookaburra 81



© Pierre Julliard

COMBES DE LA CÔTE DIJONNAISE Dans le ravin de Morey

Sur les éboulis très pentus de la combe de Morey-Saint-Denis, de véritables forêts de ravin à Tilleul forment un liseré au pied des falaises. Sur l'autre versant, chaud et ensoleillé, la sécheresse favorise le Chêne pubescent. Les forêts de ce vallon sont laissées à leur libre évolution afin de réduire progressivement l'empreinte humaine. L'Aconit tue-loup est une plante rare que vous pouvez observer ici.



© Charles J. Sharp

AUX ABORDS DU VILLAGE

Le village de Morey-Saint-Denis présente un habitat dispersé, réparti en trois unités depuis les maisons du fond de combe jusqu'aux habitations de la plaine, près de la voie ferrée. Autour de la zone bâtie, la mosaïque de milieux formée de friches, de petites prairies, de haies, de jardins et de vergers assure un rôle de protection des rive-rains par rapport aux vignes et cultures environnantes, et garantit la préservation de la ressource en eau. L'Hirondelle rustique est un oiseau que vous pourrez observer dans le village.

UN RESEAU DE MILIEUX NATURELS

Localisée à la limite entre la Côte calcaire et la vaste Plaine agricole, la commune de Morey-Saint-Denis se trouve en « pied de Côte ». Le vaste karst* des plateaux calcaires constitue une des principales réserves d'eau du territoire alimentant deux sources et cours d'eau importants parcourent la partie Est du territoire, qui forment le cours de la Manssouze. Les milieux naturels associés au chevelu hydrographique à travers la Plaine (végétations aquatiques, prairies, friches et boisements humides) sont à préserver ou à restaurer. La commune comporte un plateau forestier accidenté, vaste réservoir de biodiversité. Le réseau des milieux herbacés avec ou sans ligneux (pelouses* et friches), qui suit le couloir des plateaux de la Côte est très important pour le déplacement des espèces animales et végétales. Les milieux herbacés ont considérablement régressé depuis le XX^e siècle. Il est primordial de les conserver, ou de les restaurer, car ils assurent le lien entre les grandes pelouses de la Côte.

FORÊT DU BOIS BAILLARD Sous les grands chênes...

Cette forêt de chênes et de charmes de la Plaine, héritée de la vaste forêt de Cîteaux, bordée par le ruisseau de la Manssouze et par des champs cultivés, est dédiée à la production de bois d'œuvre, ce qui l'a fortement modifiée au cours des siècles. Le Bois Baillard prend localement un aspect plus proche d'une forêt naturelle, avec des gros arbres et des arbres morts. Le Lorient d'Europe est un oiseau que vous pouvez observer ou entendre ici.